

[Mise en œuvre de la feuille de route « Santé mentale et Psychiatrie » : état d'avancement au 21 janvier 2022](#) [1]

Le **5^e Comité stratégique de la santé mentale et de la psychiatrie** s'est réuni le 21 janvier 2022 en présence d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées. À cette occasion les ministres ont salué l'engagement des professionnels de la psychiatrie et appelé à la mobilisation de tous les acteurs du secteur pour amplifier la mise en œuvre de la **feuille de route « Santé mentale et Psychiatrie »**. La feuille de route avait été présentée en juin 2018 par le P^r Frank Bellivier, délégué ministériel à la Santé mentale et à la Psychiatrie. Aux 37 actions initiales avaient été ajoutées celles issues du **Séjour de la Santé** et celles des **Assises de la Santé mentale et de la Psychiatrie**, clôturées par le président de la République en septembre dernier, soit une cinquantaine d'actions organisées en trois axes complémentaires. Elles ont pour objectifs l'amélioration des conditions de vie, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté des personnes vivant avec un trouble psychique, et l'amélioration de l'accès aux soins et aux accompagnements. La mise en œuvre de ces actions sera précisée avant la fin de ce trimestre, à l'issue de travaux en cours menés notamment avec la **Commission nationale de la psychiatrie** (CNP) présidée par le P^r Michel Lejoyeux.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

[Bilan au 21 janvier 2022 \(.pdf, 2,2 Mo\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/mise-en-%C5%93uvre-de-la-feuille-de-route-%C2%AB-sant%C3%A9-mentale-et-psychiatrie-%C2%BB-%C3%A9tat-d'avancement-au-21>

[2] <https://handicap.gouv.fr/mise-en-oeuvre-de-la-feuille-de-route-sante-mentale-et-psychiatrie>

[3] https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_cssmp_bilan_fdr_janvier_2022_consolide_dmsmp.13.01.22_.pdf